



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

protection des consommateurs

Question écrite n° 74937

Texte de la question

Alerté par plusieurs associations de malentendants, M. Roger Meï souhaite attirer l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur le contrôle des publicités concernant les appareils auditifs. Il semblerait que les publicités vantant les mérites de ces appareils soient souvent mensongères et ne soient pas soumises à un contrôle strict. D'une manière plus large, d'autres revendications, sur les prix et les niveaux de prise en charge par la sécurité sociale, sont portées par les associations de malentendants. En conséquence, il lui demande de bien vouloir l'informer des mesures qu'il compte prendre pour améliorer le dispositif de contrôle et de prise en charge des appareils auditifs.

Données clés

Auteur : [M. Roger Meï](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (10^e circonscription) - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74937

Rubrique : Consommation

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 avril 2002, page 1866